

## NÉGOCIATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE DANS LA MÉTALLURGIE

*L'UIMM<sup>1</sup> et les syndicats sont entrés, depuis septembre 2016, dans une négociation en vue de la mise en place d'une nouvelle convention collective dans la métallurgie.*

La FTM-CGT<sup>2</sup> a sollicité la FERC CGT pour un travail commun.

La FTM-CGT porte un projet cohérent avec, pour le classement, la référence des diplômes d'Etat et une prise en compte de l'expérience professionnelle. L'UIMM refuse ces références et se positionne pour un classement des salarié.es directement lié au poste de travail, sans aucune référence aux diplômes.

Ces problématiques se retrouvent dans la volonté de casser les certifications et l'imposition des CQP et blocs de compétences.

Ce projet patronal est la déclinaison de la « loi travail » dans la branche métallurgique. L'UIMM propose même de faire varier les salaires vers le haut ou vers le bas selon l'évolution du poste de travail. Cela s'appelle « l'ondulation salariale ».

Cette négociation est bien plus large que la métallurgie puisque l'UIMM souhaite intégrer par exemple dans la branche la maintenance ferroviaire.

La FERC CGT et la FTM-CGT travaillent donc ensemble pour défendre un triptyque revendicatif : formation professionnelle/qualification/salaires. Cette négociation démontre une nouvelle fois l'importance de la formation professionnelle initiale. Casser celle-ci, c'est casser derrière les droits des salarié.es.

La certification constitue une reconnaissance juridique des savoirs et savoir-faire des salarié.es. L'enjeu est énorme, dès lors que cette reconnaissance donne lieu à une

classification et une rémunération correspondante dans l'entreprise ou dans la branche professionnelle.

Le patronat est à l'offensive pour détruire les repères collectifs, promeut les CQP en substitut des diplômes et titres d'État délivrés par les ministères. Sur le lieu de travail, ce sont « polyvalence », « compétences transversales » et « savoir être » qui brouillent les cartes pour mieux individualiser les emplois et diviser le salariat.

Concernant la formation professionnelle : l'objectif du patronat, en la critiquant avec force et en faisant disparaître toute référence aux diplômes, est de reprendre totalement la main sur elle et d'en définir seul ses contenus.

De plus, puisque 30 % des effectifs de la branche vont bientôt partir à la retraite, il va donc falloir les renouveler et donc travailler à des formations correspondantes.

Cela veut dire avoir un travail sur les cartes de formations dans les Régions.

D'autres infos sur le site de la FTM-Cgt : <https://ftm-cgt.fr/droits-infos-pratiques/convention-collective-nationale/>

La FTM-CGT appelle à une journée nationale de grève le 13 octobre 2017 avec la montée de 10 000 salarié.es au siège du patronat, avenue de Wagram à Paris.

D'autres fédérations concernées (comme la Fédération des transports) sont associées à cette mobilisation.

*<sup>1</sup>Union des Industries et Métiers de la Métallurgie. Il s'agit d'une branche très influente du MEDEF, héritière des « maîtres de forge ».*

*<sup>2</sup>Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT.*



**Négociations des grilles de salaires et classifications : deux visions se confrontent, celle de l'UIMM et celle de la CGT. A vous de Juger !**